

Une nouvelle violation "annoncée" du droit des femmes en Arabie Saoudite : le 22 novembre, pratiquement à la veille de la journée internationale contre les violences faites aux femmes, lors d'une conférence de presse, le président du Comité national olympique (CNO) Saoudien, le Prince Nawaf bin Faysal, a fait savoir que l'Arabie Saoudite n'enverrait aucune femme aux Jeux Olympiques de Londres en 2012.

Dans ce pays où la ségrégation entre les hommes et les femmes est la règle, les femmes n'ont même pas le droit de faire du sport dans les écoles et les collèges publics. Cette pratique est en contradiction formelle avec les termes de la Charte olympique qui stimule que "toute forme de discrimination (y compris de sexe) est incompatible avec l'appartenance au Mouvement olympique".

Il faut savoir que c'est sur ce fondement que l'Afrique du Sud avait été exclue pendant 30 ans des JO pour cause d'apartheid racial. Depuis vingt ans, la Ligue du Droit International des Femmes et son Comité Atlanta +, avec l'appui aujourd'hui du Lobby Européen des Femmes,

demandent l'exclusion de l'Arabie Saoudite des JO ainsi que celle de tous les pays qui ne respectent pas les termes de la Charte olympique.

La déclaration du président du Comité national olympique saoudien est une provocation directe à l'égard du Comité International Olympique dont la mission principale est de faire respecter sa charte. Anticipant cependant sur l'éventuelle décision d'une sanction en cas d'absence de femmes dans la délégation saoudienne - leitmotiv qui se fait plus insistant ces

dernières années - le Prince Nawaf bin Faysal a déjà préparé sa parade : "

Dans l'hypothèse d'une éventuelle participation, celle-ci aura lieu sous l'angle islamique, conformément aux préceptes de l'Islam et aux lois et règlements de l'Arabie. De nombreuses étudiantes boursières saoudiennes à l'étranger pratiquent des activités sportives et nous ont contactés dans ce but".

On ne peut annoncer plus clairement que ces "éventuelles" participantes ne seront pas formées en Arabie Saoudite, donc que cette concession aux pressions extérieures ne signifiera par la levée de l'interdiction "de fait" du sport dans les collèges et écoles publiques de filles.

La Charte olympique bafouée

Deuxième façon de
bafouer la Charte
olympique, le président
du Comité national
olympien saoudien,
précise, qu'en tout état

de cause, la loi islamique sera la référence à respecter, autrement dit les "éventuelles" athlètes, porteront le vêtement islamique. Or, c'est aussi contraire à la Charte olympique qui stipule dans sa règle 51 qu'"aucune sorte de

démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique".

Ces diktats du

président du CNO
Saoudien sont en
contradiction avec
l'engagement pour
l'égalité inscrit la
Charte olympique
("mettre en œuvre le
principe de l'égalité
entre hommes et
femmes"). Or chaque

membre du
Mouvement
olympique jure de
respecter les termes
de la Charte en tant
qu'ambassadeur des
valeurs universelles
de l'olympisme et non
en tant
qu'ambassadeur de

ses valeurs politiques,
nationales ou
religieuses.

Il est temps que le
mouvement
olympique, tout
comme les instances

internationales, se souviennent que la Charte olympique est une loi unique qui s'applique à toutes et tous. Tout comme devraient l'être les principes universels des Nations Unies.

Signataires

- Annie Sugier,
présidente de la
Ligue du Droit
International des
Femmes

- Fazal Ur
Rehman Afridi,
journaliste,
écrivain
pakistanaï

- Anne-Marie
Lizin, présidente
honoraire du
Sénat Belge,
coordinatrice du
réseau contre les
crimes d'honneur
de la Ligue du

Droit International des Femmes

- Marc Naimark,
Officer Sports,

Federation of Gay Games

- Nicole Raffin,
membre de

République et de Regards de Femmes

- Olga

Trostiansky, présidente de la coordination française du Lobby Européen des Femmes

- Linda
Weil-Curiel,
avocate au
barreau de
Paris,
Secrétaire
Générale de

la Ligue du droit International des Femmes

- Brigitte
Martel-Bauss
ant,
secrétaire
générale de
la

Coordination Française du Lobby Européen des Femmes

- Françoise
Morvan,
vice-présiden
te de la
Coordination
Française du

Lobby Européen des Femmes